

DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE

Communiqué de Presse du SNUipp-FSU44

Tests salivaires : impréparation et précipitation, encore !

Face à la flambée de l'épidémie, Jean Michel Blanquer annonce à grand coup de campagne de communication la mise en place de tests salivaires dans les écoles françaises. Une nouvelle fois l'impréparation, dénoncée ce jour dans le rapport annuel de la Cour des Comptes, est flagrante.

Dans la précipitation, les modalités de mise en œuvre des tests divergeaient d'un département à l'autre, les enseignant·es étaient pressenti·es pour se substituer aux personnels des laboratoires médicaux et faire passer elles et eux-mêmes les tests aux élèves. Les interventions du SNUipp-FSU ont rappelé au ministre la nécessité d'un cadrage ministériel et qu'il n'est pas possible pour les enseignant·es de réaliser les tests TR-PCR.

Dans notre département aussi, l'impréparation s'ajoute à la précipitation.

Les écoles, désignées par l'ARS à la Direction Académique, reçoivent un protocole pour la mise en place des tests salivaires. Si une partie du traitement administratif est gérée par la DSDEN, de nombreuses tâches sont à la charge des personnels dans les écoles et s'ajoutent à une charge de travail déjà conséquente alors même que nos écoles, nos élèves subissent les conséquences du non remplacement.

Ainsi, la collecte des documents, leur vérification, la copie et la transmission de ceux-ci, l'organisation matérielle de l'espace (salle d'attente, salle de prélèvement,...) et l'organisation des déplacements demandent plusieurs heures de travail dans un temps extrêmement court (quelques jours) et ce alors qu'aucun moyen n'est proposé.

La diffusion des résultats reste également à la charge des enseignant·es et la documentation des laboratoires intervenants manque de précisions.

Les 4 premières écoles concerné·es dans le département ont servi la communication ministérielle plus que la situation épidémique.

Dans les écoles concernées dans un second temps, l'information aux familles et aux élèves n'a pu être faite dans de bonnes conditions. Ainsi certain·es élèves n'étaient pas averti·es du protocole de prélèvement (crachat, pipette buccale en cas de difficultés,...). Malgré la bonne volonté des personnels et des municipalités, l'information trop tardive ne permet pas d'organiser sereinement ces tests.

Le recrutement des médiateurs et médiatrices ne permet pas, pour le moment, d'appuyer les personnels mobilisés des écoles.

Le SNUipp-FSU44 propose aux équipes éducatives d'informer leurs IEN de l'impossibilité d'organiser ces tests et de demander une aide matérielle et humaine la gestion administrative et matérielle de ces tests.

Cette nouvelle injonction inconséquente renforce le sentiment de mépris vécu par les enseignantes et les enseignants.

Cette précipitation dans la gestion de l'épidémie ne laisse pas le temps de la réflexion, de l'évaluation. Pour SNUipp-FSU44, les tests doivent se faire en parallèle du fonctionnement de l'école et ne doit pas impacter celui-ci. Les enseignantes et les enseignants, celles et ceux en charge de la direction, ont la charge du bon fonctionnement de l'école et de la mise en place des apprentissages. Ils et elles ne peuvent se transformer en personnels administratifs ou soignant.

Le « quoi qu'il en coûte » est aujourd'hui bien concret : quoi qu'il en coûte aux enseignant·es, aux personnels, aux soignant·es, aux services publics.

Les services publics sont aujourd'hui désinvestis par le gouvernement alors même qu'ils ont prouvé à quel point ils sont essentiels pour toutes et tous.

Si la maîtrise de l'épidémie est une urgence, le SNUipp-FSU44 demande du temps et des moyens, un plan d'urgence pour l'École.